

Tp 152m/31

5007

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS



BULLETIN  
ARCHÉOLOGIQUE  
DU  
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES  
ET SCIENTIFIQUES

EXTRAIT  
DES PROCÈS-VERBAUX

Mai 1915



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDGCCCV

152m/31

Tp

Bibliothèque Maison de l'Orient



071449

Le Ministère de l'Instruction publique et le Comité des travaux historiques rappellent aux correspondants du Ministère que les communications qu'ils adressent au Comité doivent être inédites, et qu'au cas où le Comité en aura décidé l'insertion dans le **Bulletin archéologique**, elles ne pourront être publiées par leurs auteurs, soit sous forme d'article de revue, soit sous forme de brochure, qu'après qu'elles auront paru dans ledit **Bulletin**.

TP 152m/37

10 MAI 1915.



SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENTE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, MM. Salomon Reinach et Camille Jullian présentent quelques observations sur le *Dictionnaire des Gaules*, à l'achèvement duquel ils veulent bien donner leurs soins.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture de la correspondance :

M. B. Marque, professeur au lycée de Tulle, envoie un mémoire sur le problème historique d'*Uxellodunum*. — Renvoi à M. Jullian.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants :

*Proceedings of the Society of biblical archaeology*, vol. XXXVII, part 3 ;

*Fornvännen meddelanden från Kungl.-Vitterhets historie och antikvitets akademien*, 1914.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés à la Société d'archéologie biblique et à l'Académie royale de Stockholm.

M. LE PRÉSIDENT rend compte de la visite, que, sur l'invitation de M. le Président du Conseil municipal de Paris, l'Académie des Inscriptions vient de faire, aujourd'hui même, des ruines de

ARCHÉOLOGIE.

l'amphithéâtre romain de Lutèce. La moitié des substructions découvertes en 1870 avait été recouverte par un bâtiment de la Compagnie générale des omnibus. Il convient de féliciter la Ville de Paris d'avoir acquis cet immeuble et d'avoir remis au jour les murs du monument romain qu'il cachait. M. le Président adresse aussi les félicitations du Comité à M. le D<sup>r</sup> Capitan pour la part qu'il a prise au sauvetage d'un des vestiges les plus importants du Paris gallo-romain.

Le Comité émet le vœu que les murs de l'amphithéâtre de Lutèce soient simplement consolidés sans être surélevés, de façon qu'ils demeurent, en même temps qu'un témoin authentique des âges disparus, un objet d'étude.

M. LE D<sup>r</sup> CAPITAN lit un rapport sur une étude de la muraille calcino-vitrifiée de Bègues (Allier), par M. G. Guillon, professeur adjoint à l'École supérieure de Gannat :

Les indications fournies par l'auteur étant très claires, nous les transcrivons tout d'abord telles qu'elles sont dans son rapport :

L'*oppidum* de Bègues, près de Gannat, est situé sur un mamelon dominant la Sioule, à 450 mètres d'altitude. Ses pentes s'abaissent à pic, à l'Ouest, sur un ruisseau tributaire de la Sioule, au Nord et au Nord-Est, sur sa rivière elle-même, qui coule à plus de 100 mètres au-dessous de la crête du plateau.

Ce mamelon, constitué par des roches cristallophylliennes (gneiss et micaschistes) se rattache au plateau calcaire, sur lequel est assis le village de Bègues, par un isthme étroit dont la plus petite largeur ne dépasse pas 150 mètres.

La position commande le défilé de la Sioule : de ce point, la vue est très étendue; il suffisait de barrer l'isthme par un retranchement pour le rendre vraiment inexpugnable.

L'emplacement de l'*oppidum* (2 hectares et demi environ) est presque entièrement cultivé; çà et là, parmi les vignes, s'élèvent d'énormes amas de pierres de toute nature : schistes du sous-sol, quartz venus du « Signal de la Serre », calcaires amenés du plateau de Bègues. Dans ces amas on trouve de nombreux débris de tuiles à rebords et aussi des blocs vitrifiés, présentant les caractéristiques empreintes ligneuses dites « en nid d'abeilles ». Suivant l'opinion généralement admise, ces pierres étranges, déformées par la fusion, attestent l'existence en ce lieu d'une muraille antique qu'il importait de retrouver.

Sur la partie du mamelon opposée à la rivière, on peut remarquer un bourrelet de faible élévation constitué, sur un assez long parcours, presque uniquement par des pierrailles et interrompu de place en place. Sa direction générale est Sud-Ouest—Nord-Est, parfaitement rectiligne et barrant l'isthme au point le plus étroit de son étranglement : vraisemblablement, la direction du bourrelet devait être celle du rempart. Un point fut choisi à peu près au milieu du bourrelet, large en ce lieu de 10 mètres. Grâce à une subvention du Ministère, une tranchée fut creusée. Elle mesurait 1 m. 20 de large, 8 mètres de longueur et 2 m. 75 de profondeur.

La zone la plus superficielle ou zone des éboulis est constituée par des pierres énormes qu'on pourrait employer très avantageusement pour la construction, donc judicieusement choisies. Certains blocs sont manipulés avec peine par deux ouvriers. Au milieu de ces blocs calcaires formant la presque totalité de la masse d'éboulis, sont noyés quelques blocs de quartz de la Serre, ces mêmes roches — particularité singulière — constituant à la partie supérieure de la tranchée un pavage assez régulier.

A mesure que la tranchée se creuse, l'aspect des calcaires se modifie ; certains paraissent avoir été fortement chauffés par places, même ils ont été réduits à l'état de chaux formant une couche de 0 m. 30 d'épaisseur. Puis la pioche détache une roche rougeâtre, de couleur brique, friable, formée de schistes ayant subi une véritable cuisson. Nous les rencontrerons sur toute la longueur de la tranchée, et l'épaisseur de la couche (0 m. 80) donne une véritable gamme des rouges : du rouge cerise à la base au brun rouge dans le haut, suivant l'éloignement du foyer.

Après 5 ou 6 mètres, ce ne sont plus même des fragments de roche que la pioche détache de la paroi : à la pelle on enlève une grande quantité de sable rouge, débris des roches schisteuses calcinées. Toutefois, dans la partie qui semble avoir été le plus éprouvée par le feu, nous avons constaté l'existence de parties vitrifiées, sans aucune cohésion entre elles et s'effritant très facilement. Jusque-là, les travaux ne nous ont pas permis de reconnaître l'existence d'un noyau continu ou bande de vitrification. Des roches de même nature ont donc subi, les unes une calcination totale, les autres un commencement de vitrification. Faut-il voir dans cette particularité les effets de « coups de feu » ?

Au-dessous de la zone de schistes calcinés s'étend une épaisse couche de cendres grisâtres à cause des nombreuses paillettes de mica qui s'y mêlent.

En un point, au milieu de cette couche, nous avons constaté l'existence de deux coulées de charbon de bois d'une hauteur de 1 m. 40, presque verticales et sans solution de continuité. Ces coulées doivent constituer les vestiges de deux pièces de bois verticales fichées dans la région du parment externe. Dans toute la couche de schistes rougis, superposée à la couche de cendres, il existe des pièces de bois en place, totalement carbo-

nisées. Leur section est très nettement visible, surtout sur la paroi est de la tranchée. Leur direction horizontale, leur disposition assez régulière, la concordance des pièces sur les deux parois semblent indiquer qu'il s'agit de matériaux constitutifs de la muraille. Si l'on tient compte de la diminution de volume après combustion et de la compression ultérieure résultant du tassement des couches supérieures, on admettra qu'il a dû entrer dans la construction des remparts de véritables madriers destinés à consolider l'ouvrage. La très grande abondance de cendres permet même de supposer que le boisage de la muraille fut extrêmement abondant.

Dans l'*oppidum* on a découvert : une fibule de fer (époque de la Tène II); une fibule romaine à tête de serpent; une sonde ou curette chirurgicale avec hampe incrustée d'un filet d'argent; une grande clef de fer romaine; trois monnaies gauloises de bronze fondu, imitation des monnaies de Marseille; plusieurs monnaies romaines d'Auguste, d'Auguste et Agrippa.

« Ainsi qu'on le voit, il s'agit là d'un de ces curieux remparts à matériaux ayant subi l'action d'un feu très violent. L'étude de plusieurs échantillons des divers matériaux que M. Guillon a bien voulu m'envoyer est tout à fait intéressante. La couche inférieure du mur est formée de cendres blanc grisâtre mélangées de paillettes de mica. Au-dessus, un sable rouge clair, formé aux dépens des schistes calcinés qui y sont superposés. Il y a des plaquettes assez larges ayant conservé leur aspect, mais ayant pris une coloration rouge vif. Au-dessus il existe des fragments assez volumineux de calcaires, qui par places sont transformés en chaux. D'autres sont formés de débris de roches locales (granulite et gneiss), les uns peu altérés par le feu, les autres plus ou moins décomposés, d'autres complètement modifiés. Parfois leur surface et leurs bords sur une épaisseur de plusieurs centimètres sont absolument fondus et transformés en véritables scories, les unes bulleuses, les autres vitreuses. Il s'est formé ainsi une véritable pâte qui a soudé des fragments isolés et a pu, en d'autres points, recevoir l'empreinte de fragments de bois qui y ont laissé des traces assez profondes.

« Ces singulières actions chimiques et physiques sont bien difficiles à expliquer. On peut se demander si elles sont le résultat d'incendies accidentels, ou au contraire si elles ont été déterminées volontairement, et, en ce dernier cas, dans quel dessein. Il y aurait lieu aussi de rechercher quels moyens ont pu être mis en œuvre afin d'arriver à obtenir une température suffisamment élevée pour réaliser cette fusion de roches granitiques. Ce sont là des ques-

tions très incomplètement élucidées et dont nous avons commencé l'étude.

« Une autre question est celle de l'âge de ces murs. Sont-ils gaulois, comme on l'admet d'ordinaire, ou plus anciens? Il y aura encore lieu de chercher à élucider ce point.

« Quoi qu'il en soit, les recherches de M. Guillon sont assez intéressantes pour que nous propositions au Comité d'accueillir favorablement la demande de subvention que cet archéologue a adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique, à l'effet de continuer ses fouilles dans l'*oppidum* de Bègues. » — Adopté.

M. Jules TOUTAIN expose sommairement le résultat des fouilles exécutées en 1914 sur l'emplacement d'*Alesia*. Ces fouilles ont été interrompues brusquement à la fin du mois de juillet par la mobilisation. Bien qu'incomplète, la neuvième campagne de fouilles entreprise par la Société des sciences de Semur, et dirigée par M. V. Pernet, a été féconde. Les nouvelles recherches poursuivies principalement au nord et à l'est du lieu de culte chrétien fouillé en 1913 ont permis de constater la présence d'un grand nombre de sarcophages et de sépultures du haut moyen âge. Parmi ces sépultures, deux sont particulièrement intéressantes; on y a trouvé, à côté des cadavres, des armes, une épée, des poignards ou couteaux qui semblent bien être des scramasaxes. Sept tranchées ont été creusées par M. V. Pernet. Il y a rencontré cinq caves et un puits. L'une des caves, qui n'a pu être entièrement déblayée, est limitée par des murs où les assises de pierres sèches se trouvaient mêlées avec des poutres verticales de bois. Les gaines dans lesquelles ces poutres étaient placées sont larges de 0 m. 30, profondes de 0 m. 20 et séparées les unes des autres par 0 m. 70 de maçonnerie. Le puits, profond de plus de 10 mètres, est creusé dans le roc vif sur une hauteur de 7 mètres.

De très nombreux objets mobiliers ont été recueillis au cours des fouilles. Nous citerons en particulier : un fragment d'une statue d'Épône : la tête du cheval, et le bras de la déesse appuyé sur l'encolure; un buste en haut relief d'une Cybèle ou d'une déesse poliade; un bronze d'applique, représentant une tête de félin, la gueule entr'ouverte, d'un style vigoureux, d'une technique sévère, en parfait état de conservation; enfin tout un lot de figurines, de terre blanche dite de l'Allier, plus ou moins intactes, trouvées

toutes dans la même cave, reproduisant des types différents, dont le plus fréquent paraît être celui de la Vénus dite « de Médicis », et signées du nom du potier *Pistillus*.

La Société des sciences de Semur ayant demandé à M. le Ministre de l'Instruction publique une nouvelle subvention pour continuer les fouilles d'Alise, le Comité émet un avis favorable.

M. Étienne Michon donne lecture d'une étude sur le mobilier d'une tombe de femme trouvée au Pouzin (Ardèche), récemment

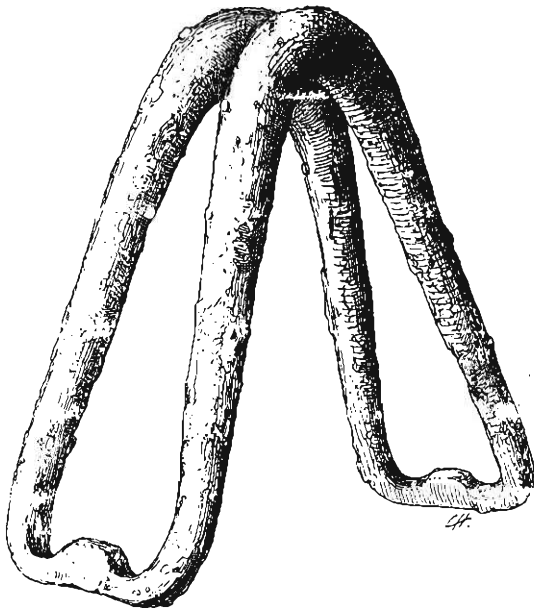


Fig. 1. -- Fouilles du Mont Auxois.  
Crochet de fer.

acquis par le Musée du Louvre, et comprenant une bague d'or, un grand flacon de verre, une très belle coupe d'onix et un coffret d'ivoire en forme de poule accroupie destiné à enfermer des bijoux.

Ce mémoire sera publié dans le *Bulletin archéologique*.

M. le commandant ESPÉRANDEU présente au Comité un objet de fer trouvé au Mont Auxois, qu'il pense avoir servi à la suspension et au transport des amphores; il lit, sur cet objet, la note suivante :

« On trouve parfois dans les musées des anneaux dont voici un spécimen provenant du Mont Auxois (fig. 1). Ils se composent de

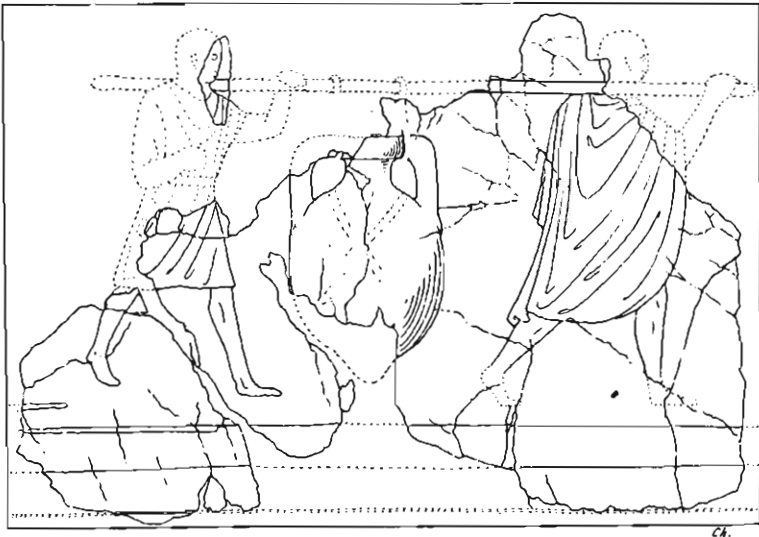


Fig. 2. — Musée de Bâle.  
Peinture murale découverte à Augst.

deux tiges de fer exactement semblables, repliées en forme de demi-ellipse, disposées l'une à côté de l'autre, dans des plans parallèles, et réunies à leurs extrémités par une partie droite. L'ensemble, placé dans sa position normale, constitue comme une sorte de double arc ellipsoïdal. Dans l'exemplaire trouvé au Mont Auxois, cet arc a 0 m. 09 de flèche et 0 m. 12 à sa base. Les tiges de fer ont un diamètre de 0 m. 015; leur écartement est de 0 m. 02.

« Je ne crois pas qu'on ait jamais fourni une explication de ces anneaux. À première vue, on serait tenté d'y voir quelque ferrure de bât; mais ils sont trop petits pour que cette hypothèse puisse convenir. Une peinture murale (fig. 2), découverte à Augst, l'an-

cienne *Augusta Rauracorum*, et conservée au musée de Bâle, semble indiquer leur destination.

« On y voit deux hommes qui cheminent vers la droite, l'un derrière l'autre, et portant une amphore au moyen d'un bâton. L'amphore est suspendue au bâton, dont chaque homme tient un des bouts posé sur son épaule. La peinture est malheureusement très dégradée, et le mode de suspension n'est plus reconnaissable. Il ne reste, au-dessus de l'une des anses du récipient, que les amorces d'un trait noir paraissant vertical. Mais on se rend parfaitement compte que l'amphore ne touchait pas au bâton. Dans la restitution que l'on a faite de la peinture au musée de Bâle, chaque anse est reliée à ce bâton par une corde. Le moyen de transport n'a rien en soi qui le rende impossible. On est cependant obligé de convenir que le balancement du vase eût vite usé la corde. D'un autre côté, le passage du bâton dans les boucles de celle-ci n'eût pas été facile. Je suppose qu'on commençait par placer sur le bâton deux anneaux courbes du modèle de celui que nous présentons ici, et que chaque anse de l'amphore correspondant à l'un d'eux lui était ensuite reliée de quelque manière. On peut concevoir l'emploi soit d'un crochet, soit d'une corde. Les crochets, très vite placés, eussent à la longue usé les anses de l'amphore. La corde eût mieux valu. Elle eût d'ailleurs permis d'entourer le col du vase et de réduire notablement l'effort exercé sur les anses par le poids de tout le fardeau. »

M. HÉRON DE VILLEFOSSE fait la communication suivante sur des découvertes archéologiques en Bourgogne.

« 1. M. Ét. Metman, secrétaire de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, a bien voulu m'informer d'une intéressante découverte faite au sud de Dijon. Des travaux exécutés par le chemin de fer ont nécessité une tranchée sur un point où a été constatée la présence d'un campement de la VIII<sup>e</sup> légion. Je pense qu'il s'agit de la station légionnaire, située à proximité du parc de Dijon, à la Gare de Triage, à peu de distance de la voie de Chalon-sur-Saône à Langres, tout près de la ferme de La Noue, station recon nue et explorée par M. Fourier <sup>(1)</sup>.

« Quelques découvertes intéressantes ont été faites. Parmi les

<sup>(1)</sup> Cf. *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 135 à 137.

objets mis au jour se trouvent plusieurs tuyaux de plomb formés de plaques repliées suivant la manière habituelle de fabrication; deux d'entre eux portent une inscription en relief. Les lettres, bien formées, ont 0.04. L'inscription est très nette et parfaitement lisible; elle est placée non pas sur la face latérale du tuyau, mais au-dessous, sur la base cylindrique qui reposait sur le sol. Le texte est retourné et se présente à l'envers.

Ɛ · M · ΙΟΙΙΕΜ

*Mellon(ius) M. . . . f(ecit).*

«Les noms de plombiers sur les tuyaux sont généralement accompagnés du verbe FECIT, soit en toutes lettres, soit en abrégé FE ou F; naturellement ce verbe est toujours placé après les noms. Tantôt le plombier est désigné par ses trois noms, tantôt par son gentilice et son *cognomen*, ou bien par son *cognomen* seul <sup>(1)</sup>. Ici le gentilice *Mellonius* est suivi d'une seule lettre M, initiale du *cognomen*, de sorte que ce *cognomen* ne peut être transcrit avec certitude, les surnoms romains commençant par M étant assez nombreux. Ces tuyaux devaient amener de l'eau potable pour le détachement légionnaire établi sur ce point.

« 2. M. Chabeuf, président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, m'a fort obligeamment communiqué l'épreuve d'un cliché typographique qui doit figurer dans le volume des *Mémoires* de cette Commission, en cours de publication. C'est l'image d'une pierre gravée antique, trouvée à Arc-sur-Tille, commune et canton est de Dijon. Cette localité est située sur le parcours de la voie romaine qui reliait Dijon à Mirebeau, et sur le territoire de laquelle des vestiges antiques ont été rencontrés à diverses reprises. Elle a été recueillie dans un jardin dont le propriétaire en a fait l'ornement d'une épingle de cravate.

«La conservation ne laisse rien à désirer, et le sujet est intéressant. On y voit deux lutteurs, complètement nus, en présence d'un maître qui surveille leur action avec beaucoup d'attention et s'applique à la diriger. Au dessus de la scène est gravé le mot

<sup>(1)</sup> Sur les noms de plombiers et tout ce qui concerne leurs inscriptions, voir le travail de H. Dressel dans le *Corpus inscr. lat.*, t. XV, p. 906 et suiv., *supellex plumbea* notamment p. 910.

CELADI. Si cette intaille, comme cela est vraisemblable, provient d'un anneau, le nom d'homme *Celadus*, transcription latine du grec Κελάδος, paraît être le nom du propriétaire.

« Le maître, la jambe droite avancée, est debout à droite, vêtu d'une draperie couvrant en partie le bas du corps et laissant les bras libres avec la poitrine à découvert; tourné vers les lutteurs, on devine au mouvement de sa main qu'il leur adresse la parole et rectifie leurs mouvements. Celui des deux adversaires qui se trouve le plus rapproché du maître a les yeux fixés sur lui; il semble implorer un avis : son genou droit touche le sol; sa main gauche ouverte s'appuie à terre; son bras droit est serré contre sa poitrine et sa main du même côté est cachée entre ses cuisses afin de ne laisser aucune prise à son rival. L'autre est debout derrière lui : incliné en avant, il a déjà saisi son rival en arrière par le milieu du corps avec ses mains; à l'aide du genou droit, il est prêt à exercer une pression sur les reins pour le renverser plus aisément. Telle est cette petite scène qui représente une des phases du corps à corps dont M. de Ridder a donné une suite curieuse d'exemples assez variés <sup>(1)</sup>.

« On remarquera que, sur cette intaille, les adversaires sont placés, l'un par rapport à l'autre, dans la position des lutteurs du groupe célèbre de la tribune de Florence. Le premier est agenouillé, la main gauche appuyée à terre, cherchant à éviter l'étreinte de son adversaire; le second debout derrière lui se dispose à le réduire à l'impuissance; mais ils ne sont pas encore l'un sur l'autre; le corps à corps à terre étant moins avancé que sur le marbre, les mouvements ne sont pas aussi violents. Dans ce corps à corps à terre, où chacun des adversaires déployait toutes ses ressources, les changements se succédaient avec rapidité. Sur l'intaille d'Arc-sur-Tille, les lutteurs sont figurés au moment qui précède immédiatement celui où la lutte va devenir plus vive et se poursuivre avec la dernière âpreté; sur le marbre de Florence, ils ont traversé cette première phase et, plus étroitement serrés l'un contre l'autre, ils sont arrivés à l'instant de l'effort suprême et décisif. Il semble bien d'ailleurs que, sur l'intaille, la lutte vient d'être arrêtée par ordre de l'instructeur avant d'être engagée à fond.

<sup>(1)</sup> Dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, s. v° *Lucta*, fig. 4614 à 4620

« 3. En 1910, j'ai copié dans la collection particulière de M. Drioton, à Dijon, une petite inscription de deux lignes qui, par la forme et les dimensions de la grande tuile sur laquelle elle a été appliquée, par l'aspect et la disposition de ses lettres, me parut appartenir à la série des inscriptions militaires connues sous la désignation de tuiles légionnaires. Ce premier exemplaire était assez abîmé et présentait des difficultés de lecture; je m'abstins de le publier.

« Plus récemment, M. Drioton a eu la bonne chance d'acquérir un second exemplaire beaucoup plus net de la même empreinte; il m'a autorisé, avec sa bonne grâce ordinaire, à le copier :

VFXIILLEGLOG  
EIAVAFLEG

« Peut-être la seconde lettre de la première ligne est-elle un E. Le G qui termine cette ligne est moins certain que les autres lettres.

« Ce second exemplaire a été acheté par M. Drioton à la vente de la collection E. Gascon et provient du val d'Ogne, entre Lux et Véronnes (Côte-d'Or). Ogne est situé sur le territoire de Lux, c'est-à-dire dans une région où l'on a recueilli à diverses reprises des tuiles de la VIII<sup>e</sup> légion; Lux se trouve au passage de la Tille, entre Mirebeau et Til-Châtel. Dans le *Bien public* de Dijon, du 23 mars 1899, M. Gascon a parlé d'une manière assez vague des trouvailles qu'il a faites à Ogne.

« Les deux exemplaires de cette empreinte possédés par M. Drioton sont parfaitement authentiques, mais je ne puis en donner une explication satisfaisante. J'ai pensé qu'il y aurait intérêt à faire connaître le plus net des deux dans le Bulletin du Comité; j'ai l'espoir qu'un de mes collègues plus avisé que moi pourra éclaircir ce petit problème. »

La séance est levée à 5 heures et demie.

*Le Secrétaire de la Section d'Archéologie*

Maurice PROU,  
Membre du Comité.

15 MAI 1914.

---

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

---

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. MERLIN adresse une note relative à la découverte d'une inscription bilingue à *Gigthis*. Cette note a pour auteur M. L.-A. Constans, membre de l'École française de Rome, à qui a été confiée cette année une nouvelle mission à Bou-Ghara, sur les fonds que le Ministère a mis à la disposition de la Direction des Antiquités de Tunis pour des recherches archéologiques.

La note de M. Constans est ainsi conçue :

« M. Merlin, directeur des Antiquités et Arts de Tunisie, a bien voulu me charger de présenter à la Commission de l'Afrique du Nord une inscription récemment trouvée à Bou-Ghara (ancienne *Gigthis*), où j'ai accompli cette année et l'année dernière une

mission d'études archéologiques. Vers le 15 mars 1915, un mois avant mon arrivée à Bou-Ghara, des Arabes apportaient au bureau des Affaires indigènes de Médénine une pierre portant une très belle inscription, comme en témoigne l'estampage que cette note accompagne. Une enquête menée aussitôt par M. le lieutenant Bercher, officier interprète du Bureau de Médénine, établit que la pierre avait été trouvée à 10 mètres de profondeur dans un ancien puits entièrement comblé, dont le propriétaire du terrain avoisinant venait d'entreprendre le déblaiement. Au cours du forage, avant d'atteindre le niveau où a été trouvée la pierre, on n'avait rencontré que du sable et des pierres sans intérêt.

« J'ai pu voir moi-même ce puits. Il est situé à 2 kilomètres à l'ouest-nord-ouest du Bordj de Bou-Ghara, et par conséquent éloigné de trois kilomètres du centre de l'antique *Gigthis*. Aussi est-il vraisemblable que l'inscription provient soit d'un tombeau, soit d'une villa suburbaine. La pierre, qui est déposée au bureau des Affaires indigènes de Médénine, est un beau morceau de marbre blanc, large de 0 m. 45, haut de 0 m. 30, épais de 0 m. 08 environ. La face supérieure est polie, et n'est point parallèle à la face inférieure, mais monte légèrement de gauche à droite. Cela donne à penser que la pierre trouvée ne représente que la partie gauche d'un ensemble à sommet triangulaire formé de deux stèles, et que l'inscription est incomplète à droite.

L'inscription comporte trois lignes : les deux premières sont en caractères néo-puniques ; la dernière, en capitales romaines de 0 m. 05 à 0 m. 045, bien gravées, porte le mot : LVPERCVS. Il convient de rappeler à ce sujet qu'il y a sous le portique nord du Forum de *Gigthis* une base honorifique dédiée à *Q. Satrius C. f. Lupercus* <sup>(1)</sup>.

Cette inscription n'est pas la seule inscription bilingue que l'on ait trouvée à *Gigthis*. Un petit cippe en grès, découvert sur le Forum, et publié en 1908 <sup>(2)</sup>, porte deux lignes de néo-punique sous cinq lignes en caractères romains. Je l'ai fait transporter l'année dernière du Bordj de Bou-Ghara au Musée du Bardo, où il est exposé maintenant dans la salle n° I. Il a 0 m. 30 de haut (incomplet en bas), 0 m. 13 de large, 0 m. 18 dans la troisième

(1) Cf. Gauckler, *Nouvelles Archives des Missions*, t. XV, p. 312, n° 39.

(2) *Idem, ibid.*, p. 325, n° 60.

dimension. Il a été retaillé sur trois faces pour être employé comme pierre à bâtir. Pensant qu'une lecture de l'inscription néo-punique sera possible malgré ses mutilations, je joins un estampage de ce cippe à celui de la pierre qui fait l'objet de cette note. » — Renvoi à M. Dussaud.

M. MERLIN fait également connaître un certain nombre de découvertes archéologiques intéressantes, récemment survenues en Tunisie :

I. Dans la région de l'ancien *Abbir*, M. Gluck a effectué en 1914, grâce à une subvention de la Direction des Antiquités, des recherches qui ont donné de bons résultats :

1° A *Abbir* même, aujourd'hui Henchir-el-Khandaq<sup>(1)</sup> (*Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille de Zaghouane, n° 139), il a notamment dégagé trois bases honorifiques, distantes l'une de l'autre de 2 mètres environ et remployées dans une construction. L'une, brisée en plusieurs morceaux et déjà connue, porte l'inscription n° 24050 du *Corpus*<sup>(2)</sup>. D'un autre dé ont été détachés les fragments publiés dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 243 et suiv.<sup>(3)</sup>; on lit, à la partie inférieure du socle, ceci qui faisait immédiatement suite au texte publié :

t I V M

D · D · P · P ·

La troisième base (haut., 1 mètre; largeur, 0 m. 53; épais., 0 m. 65), située entre les deux premières, offre une dédicace inédite, qui était entourée d'une moulure; la face épigraphe est mutilée en haut et écaillée en bas (copie d'après une photographie

(1) L. Poinssot, *Bull. archéol. du Comité*, 1911, p. 302 et suiv.

(2) Cagnat, *ibid.*, 1893, p. 220-221; Delattre, *ibid.*, 1909, p. ccciii-cciv; L. Poinssot, *ibid.*, 1911, p. 305.

(3) L. Poinssot, *ibid.*, 1911, p. 306.

communiquée par M. Gluck; l'inspection de la pierre permettrait peut-être un déchiffrement un peu plus complet):

· l u s i o . . . . .  
 SEPTIO . . . . .  
 LIANO · C · V · q.  
 LVSI LABERI · GE  
 5 MINI RVTILIAN  
 c OS FIL X VIR  
 STLITIBVS IVDI  
 CANDIS TR i B LA  
 TICLAVIO LEG IIII ·  
 10 FLAV i a E M e S I A E  
 SVPERIORI s Q VR  
 BANO TRIB P L e b  
 CANDIDATO  
 IMP CA E s ██████████  
 15 ██████████  
 ██████████  
 ██████████ R ██████████  
 ██████████ CAN ██████████  
 p a t R O n o ██████████  
 20 D D P P

A la fin de la ligne 2, il manque au maximum trois lettres; l'E qui termine la ligne 4 est endommagé; au bout de la ligne 5, le dernier jambage de l'N, qui est cassé, devait être surmonté d'un .

A la ligne 3, je complète [q.], pensant qu'il s'agit fort probablement de Q. Lusius Laberius, qui fut proconsul de Sicile<sup>(1)</sup>; son consulat est inconnu.

La présence d'une fonction du vigintivirat, du tribunat légion-

<sup>(1)</sup> Corp. inscr. lat., t. X, n° 7018.

naire, du tribunat de la plèbe, nous reporte à une date antérieure à Sévère Alexandre, peut-être à Caracalla.

2° Étendant ensuite ses investigations aux environs d'*Abbir*, M. Gluck a recueilli à l'endroit désigné sous le n° 129, sur la feuille Zaghouane de l'*Atlas archéologique*, deux inscriptions qu'il a fait transporter, afin d'en assurer la sauvegarde, dans son domaine de Beau-Site, à Bir-Halima.

a. Parmi les vestiges d'un mausolée dont il subsiste en particulier des colonnes et des chapiteaux, un fragment de linteau, mesurant 0 m. 44 de hauteur, 0 m. 23 d'épaisseur, 1 m. 05 de longueur, porte (lettres 0 m. 12) :

. . . . . RIAE M F ROGATAE PIAE QV *ae*(?) *uixit*(?)..  
 . . . . . NVS OPTIMAE ET LAVDATISSIM *ae* . . . . .

Au-dessous de l'inscription, ligne de feuilles juxtaposées ; plus bas, chapelet de perles.

b. A quelques mètres de ce premier texte, un autre a été découvert, brisé à droite et en bas (haut., 0 m. 45 ; long., 0 m. 73 ; épais., 0 m. 27 ; lettres, 0 m. 03) :

D M S  
 P· A L F I V S T I I  
 A N V S P I V S  
 V I X I T · A N n  
 X X I

3° Enfin au point numéroté 85 sur la même feuille de l'*Atlas*, dans une ruine peu étendue qui occupe le sommet d'un mamelon entre deux petits torrents, M. Gluck a dégagé un cippe en pierre dure, blanchâtre (haut., 0 m. 58), de forme tronconique, dont la partie supérieure présente une cavité carrée et qui montre sur ses quatre côtés et en dessous une inscription (lettres, 0 m. 06), qui est la même sur chacune des faces (larg. en haut, 0 m. 50, en bas, 0 m. 36) et qui se répète cinq fois identiquement.

La pierre est aujourd'hui chez M. Gluck.

Une inscription de même teneur avait déjà été signalée dans cette région, et je vous en ai adressé un estampage à la fin de 1908 <sup>(1)</sup>. Cette pierre a été trouvée exactement dans des ruines situées à un kilomètre à l'est du marabout de Sidi-Es-Sakri, à la cote 133 (*Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille d'Oudna, n° 182), c'est-à-dire à 14 kilomètres environ au nord de l'autre. Je vous en fais parvenir un nouvel estampage qui m'a été remis en juin 1908 par le regretté lieutenant Petitjean, du 4<sup>e</sup> Tirailleurs. — Renvoi des estampages à l'examen de M. Monceaux.

II. M. Marignano, inspecteur de la voie à la Compagnie du chemin de fer de Bône-Guelma, a découvert, à hauteur du kilomètre 324 <sup>300</sup> de la ligne Tunis-Henchir-Souatir, — c'est-à-dire aux environs de Kasserine, — à 300 mètres de la voie ferrée à droite, une borne milliaire incomplète en bas et mesurant, dans son état actuel, 0 m. 82 de hauteur sur 1 m. 15 de circonférence; lettres, 0 m. 05 - 0 m. 06 :

IMPP CAESS  
 CAVRELIO  
 VALERIO  
 DIOCLETIANO  
 PIO INVICTO  
 AVG IIII ET     *sic.*  
 MAVRELIO ·  
     *u a l e r i o*  
*m a x i m i a n o*  
 etc.

A la ligne 1, l'M et le premier P sont incomplets.

Des bornes milliaires aux noms de Dioclétien et de Maximien ont été relevées aux abords de Kasserine (*Cillium*) <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. cclii.

<sup>(2)</sup> *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 21953; Merlin, *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1908, p. 58, n° 21.

La colonne est conservée à Sbeitla, dans le jardin qui entoure la maison de l'inspecteur de la voie du Bône-Guelma.

M. Marignano a également rapporté au même endroit une pierre rectangulaire (haut., 0 m. 44, long., 0 m. 49), recueillie par ses soins au droit du kilomètre 342<sup>959</sup> de la même ligne, à 400 mètres de la voie ferrée. On y remarque, très grossièrement dessiné au trait, un homme tenant un long épieu dont le fer s'enfonce dans le cou d'un animal féroce (sorte d'ours), à queue courte et à petites oreilles, qui lui fait face. Au-dessus de cette représentation, une inscription très sommairement tracée; je lis, sous toutes réserves (lettres, 0 m. 025 - 0 m. 035):

D O R M A T  
I N F I D E .

III. Dans les thermes d'El-Djem, on a exhumé, en 1914, des fragments de plaques de marbre, maintenant au Musée du Bardo, qui se rattachent à deux inscriptions honorifiques distinctes:

a. Deux morceaux se raccordant (haut., 0 m. 38, larg., 0 m. 28, épais., 0 m. 025; lettres, 0 m. 10):

· C A E C *ilio*  
r V F I N O . . . . .

Le texte est complet en haut où la première ligne est surmontée d'un petit reste de moulure; débris indistincts d'une troisième ligne.

b. Plusieurs débris dont la plupart se rejoignent; l'ensemble du texte mesure environ 0 m. 50 de hauteur sur 0 m. 60 de longueur, épais., 0 m. 025; lettres: ligne 2, 0 m. 07; ligne 3, 0 m. 06; ligne 4, 0 m. 05; bon nombre d'entre elles sont cassées:

..... *imp.* C A e s .....  
..... p o n T ⊕ M A X .....  
..... E V S S E R E N V S · V · C ·  
*deuotus numini maiestati* E I V S p · P ·

En même temps, on a mis au jour un fragment de brique, entier seulement en bas (0 m. 25 × 0 m. 25 ; épais., 0 m. 04), qui a été également transporté au Bardo. Un bige à gauche, dans l'état actuel assez mutilé, y était tracé à la pointe. La croupe des chevaux est surmontée des jambes d'un personnage qui planait au-dessus d'eux, sans doute la Victoire.

IV. M. Dubiez, contrôleur des domaines à la Direction générale de l'Agriculture, a récemment offert au Musée du Bardo des vases en terre rouge légère et fine, ornés des reliefs d'applique, qui ont été trouvés dans la nécropole romaine d'El-Aouja<sup>(1)</sup>. J'en décris quelques-uns ici<sup>(2)</sup> :

a. Petite amphore (haut., 0 m. 145) ; le col, assez haut et très écorné, rehaussé d'un filet en creux à 0 m. 017 de l'embouchure, est presque cylindrique, avec un faible renflement vers le sommet et un léger évasement vers la base ; les anses, dont une manque, étaient décorées d'une guirlande de feuillage. Sur la panse à peu près sphérique : d'un côté, entre deux palmes, un sanglier galopant à droite ; de l'autre, aussi entre deux palmes, un objet en forme de fourche, dont le pied va s'élargissant et dont chaque dent est terminée par une sorte de banderole ; cet attribut est sans aucun doute un symbole prophylactique qu'on a déjà rencontré sur des mosaïques ou des stèles<sup>(3)</sup>. La base de cette fourche repose sur un cartouche à queues d'aronde sur lequel des petites capitales en relief donnent T E L E<sup>(4)</sup>.

(1) Sur cette nécropole, cf. en dernier lieu Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1914, p. cxlix. (Commission de l'Afrique du Nord, janvier).

(2) Ces vases ont été signalés dans le rapport de M. Dubiez, que j'ai communiqué à la Commission de l'Afrique du Nord en 1913 (*Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. ccx, p. ccxxxv).

(3) Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. 518 ; *Forum et maisons d'Althiburos*, p. 45 ; *Bull. archéol. du Comité*, 1915, Commission de l'Afrique du Nord, février, p. xxx. Ce sont deux représentations prophylactiques du même genre, comme j'ai pu m'en rendre compte récemment, qui figurent sur les faces latérales d'un cippe funéraire d'Hadjeb-el-Aioun (Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, t. XV, p. 552, note), aujourd'hui placé à l'entrée du camp militaire de cette localité. On retrouve le même symbole sur une inscription de Sidi-Ahmed-el-Hachendi (Cagnat, *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 134).

(4) Cf. dans un cartouche semblable, au-dessous d'une couronne, PERE, sur un plat d'El-Djem (Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1910, p. ccxli ; la femme

b. Petite œnochoé à panse tronconique, ressemblant à un alabastré, large près du pied, étroite à l'embouchure (haut., 0 m. 17), montée sur un socle circulaire. L'anse, agrémentée d'une guirlande de feuillage qu'encadrent deux filets, et dominée par une coquille, est flanquée de deux colonnes cannelées, d'un style fantaisiste, dont le chapiteau est constitué par deux séries de volutes superposées et dont la base s'évase en une grosse palmette renversée. Le reste de la panse est occupé par trois lignes de sujets : de haut en bas, au milieu : une coquille, symétrique avec celle qui surmonte l'anse; puis une couronne à lemnisque; enfin un cartouche à queues d'aronde sur lequel on lit en relief :

TAVRISCI·  
N I K A

Au-dessous des coquilles règne un filet en saillie, qui fait le tour du vase à 0 m. 025 de l'orifice. A gauche, une guirlande et un lion galopant vers la droite, A droite : une guirlande et un chasseur court vêtu, qui s'avance à grands pas vers la gauche; de la main gauche abaissée, il traîne par les pattes de derrière la dépouille d'un animal renversé sur le dos, qu'il a tué; il lève la main droite au-dessus de sa tête en signe de triomphe.

Des cartouches analogues au nôtre figurent sur d'autres vases qui, comme celui-ci, devaient être donnés en prix dans les jeux. On en connaît depuis longtemps un qui porte *Telegeni nika*<sup>(1)</sup>; j'en ai publié un autre, à peu près pareil à celui de M. Dubiez, qui offre *Sinemati nika*<sup>(2)</sup>; M. Icard, au cours de ses fouilles dans la nécropole de Sousse en 1914<sup>(3)</sup>, a ramassé un morceau de vase piriforme, en terre rouge vif très fine, sur lequel se détache en relief, dans un cartouche à queues d'aronde, l'inscription

PENTASI  
N I K A

nue n'est pas Vénus, mais une ménade, mutilée ici, qui se présente ailleurs jouant du tympanon; même remarque, *ibid.*, 1910, p. cccxi; 1912, p. ccxvi).

<sup>(1)</sup> *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 10478, 51; cf. Delattre, *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1903, p. 47.

<sup>(2)</sup> *Bull. archéol. du Comité*, 1914, p. cLII (Commission de l'Afrique du Nord, janvier).

<sup>(3)</sup> Rapport manuscrit conservé dans les Archives de la Direction des Antiquités, à Tunis.

Parmi les appliques, celle du chasseur mérite d'attirer l'attention; on le voit sur d'autres vases de la même série<sup>(1)</sup>, levant toujours la main droite en l'air, la gauche abaissée, mais, faute de place sans doute, l'animal qu'il ramène en le tirant sur le dos a été supprimé, en sorte que la scène devient inintelligible. Il serait facile de citer d'autres exemples de ces simplifications arbitraires des reliefs sur des vases analogues; celui-ci est particulièrement typique.

c. Écuelle mesurant 0 m. 172 de diamètre, 0 m. 0435 de hauteur, brisée en plusieurs morceaux se raccordant et presque com-



Écuelle de terre rouge  
trouvée à El-Aouja (Tunisie).

plète sauf un grand éclat sur le bord, mais qui ne touche pas à la figuration; fond plat.

Extérieurement, aucune ornementation.

A l'intérieur, au milieu, deux filets concentriques en creux; deux autres vers le bord, un peu plus larges que les premiers. En

<sup>(1)</sup> Notamment sur un vase d'El-Aouja offert au Bardo en 1914 par M. Bourgey.

outre, six reliefs d'applique ont été apposés pour décorer la surface de l'écuelle.

Couvrant partiellement les deux filets du centre, deux poissons à gauche; l'un d'eux est un peu endommagé. Sur le pourtour, quatre monstres marins : sorte de dragon, à droite, vomissant un enfant; il a une gueule énorme, munie de grandes dents, un long cou sinueux, surmonté d'une crinière hérissée, de grandes pattes et une queue de poisson repliée en avant; en continuant vers la droite, un cerf à droite, dont le corps se termine par une queue de poisson enroulée sur elle-même; puis un monstre à gauche, rappelant le premier, mais plus petit, ayant notamment un cou plus court et sans enfant<sup>(1)</sup>; enfin un cerf marin à droite, produit par la même matrice que le précédent.

Cette écuelle n'a rien de chrétien; faut-il supposer néanmoins que c'est une figure de Jonas vomie par le monstre qui a pu donner naissance au premier motif?

V. A Sousse, en construisant un regard d'égout dans l'axe du nouveau boulevard Mohamed-El-Hadi-Bey, sur l'emplacement de l'ancien cimetière musulman, aujourd'hui désaffecté, on a découvert à 4 mètres de profondeur la partie supérieure d'une base honorifique. Au-dessous d'une très forte moulure, un dé, large de 0 m. 605, épais de 0 m. 32, encore haut d'une trentaine de centimètres, porte, en lettres de 0 m. 035 à 0 m. 022, une dédicace latine. M. Gouvet, le dévoué conservateur du Musée de Sousse, qui a exhumé le monument et l'a fait entrer dans cette collection, a bien voulu m'en adresser un excellent estampage :

Q · CAELIO · MAXIMO · AEDILI · AVGVRI ·  
 II VIR · QVOD · IN · MAGG · SVO · LVDORVM · ET  
 CIRCENSIVM · SPECTACVLA · EXIBVERIT ·  
 MVNVS ETIAM GLADIATORIVM DE · SVO ·  
 5 EDIDERIT · ET · HOC · AMPLIVS IN PRÆSENTIS  
 TEMPORE HS · XI · REI · PVBLICAE · DONAVERIT  
 EX · CVIVS SVMMAE · VSVRIS · QVINSTO QV o  
 que ANNO SEMPER VNIuersis .....

<sup>(1)</sup> La patte droite de devant est abîmée.

A la fin de la ligne 5, il semble bien qu'après T I on distingue un S, plus faiblement gravé cependant que les autres caractères de l'inscription; à la fin de la ligne 7, les lettres, à partir de l'N, sont mutilées en bas; il en est de même à la ligne 8. On attendrait, après *usuris*, QVINTO; mais entre l'N et le T existe un trait sinueux très net dont je ne vois pas qu'il soit possible de faire autre chose qu'un S. Étant donnés les dommages qu'a subis le texte dans sa partie inférieure actuelle, je ne propose qu'avec une certaine hésitation l'identification des caractères qui suivent *quin[s] to*, et par suite le complément de la lacune au début de la ligne 8 et du mot qui suit *semper*; *semper* toutefois me paraît sûr.

Quelques jours plus tard, dans les mêmes travaux d'égout du boulevard Mohamed-El-Hadi-Bey, on a trouvé les restes d'une maison romaine décorée de mosaïques. A 3 mètres de profondeur, les terrassiers ont reconnu la présence d'un pavement en cubes de pierre figurant des circonférences qui s'entrecoupent et forment des hexagones (cubes blancs, noirs et rouges). Sur le côté ouest de cette mosaïque, une petite fontaine demi-circulaire a été dégagée par les soins de M. Gouvet; au fond de cette fontaine, des poissons variés s'ébattant dans l'eau, en cubes de marbre et de verre, d'un beau coloris; sur la face concave du mur courbe, en allant de gauche à droite, une antilope (la tête subsiste seule), un arbre, une panthère et un sanglier affrontés de part et d'autre d'un buisson, un arbre, un cheval au galop dont il ne reste que deux pattes, un arbre, un lion (cubes très fins). Les mosaïques de la fontaine ont été enlevées pour le Musée de Sousse.

M. HÉRON DE VILLESOSSE fait part d'une communication qu'il a reçue de M. Fleury du Sert, maire de Tebourba (Tunisie):

« En 1907, la ville de Tebourba fit exécuter des travaux d'adduction d'eau pour l'alimentation publique. Nous installâmes sur les bords de la Medjerdah une pompe électrique qui refoule l'eau sur la hauteur dominant la ville. Cette eau, après avoir été filtrée par les procédés les plus modernes, est emmagasinée dans de superbes citernes romaines de 800 mètres cubes de capacité que nous trouvâmes intactes, ou presque, et qui servaient à nos devanciers pour le même usage. Au cours des travaux, nous découvrîmes une longue canalisation, permettant de conduire dans ces citernes les

eaux des sources du Djebel-Lanzarine (El-Ansarin des cartes), situées à une quinzaine de kilomètres.

« Un bassin de distribution précédait les citernes; ce bassin, de 6 à 7 mètres cubes de capacité, était revêtu de plomb. Au cours de travaux exécutés dans le courant du mois d'avril, un ouvrier a mis au jour une inscription qui se lit en relief sur la plaque de plomb :

C · C · V · I · F · VIII

« La plaque de plomb a 0 m. 05 d'épaisseur. »

M. Héron de Villefosse présente l'estampage de cette petite inscription dont les caractères lui paraissent être d'une bonne époque. Il pense que ce bassin doit correspondre à ceux que Lanciani, dans son travail sur les eaux et les aqueducs de Rome <sup>(1)</sup>, appelle « cassetta di distribuzione », bassins de distribution qui s'ouvraient et se fermaient à l'aide d'une clef <sup>(2)</sup> et servaient à donner aux ayants droit la quantité d'eau qui leur revenait.

Il n'est pas très facile d'expliquer les cinq lettres, suivies chacune d'un point, qui précèdent le chiffre final. Ces lettres peuvent indiquer les noms du ou des particuliers auquel était réservé l'usage du bassin, ou bien, comme le ferait supposer la lettre finale F qui semble devoir être l'initiale du mot *f(ecit)*, les noms d'un plombier.

Comme d'autres réceptacles d'eau du même genre trouvés à Rome, au mont Albin, à Ostie et à Pompéi, ce bassin porte un chiffre qui peut être un numéro d'ordre se rapportant à une série de bassins du même genre, ou bien c'est un chiffre indiquant la capacité <sup>(3)</sup>. Si l'on trouvait de distance en distance des déversoirs analogues portant un numérotage significatif, la question serait tranchée.

La communication de M. Fleury du Sert est fort intéressante, puisqu'elle soulève pour l'Afrique la question de l'existence de ces bassins de distribution d'eau dont les inscriptions africaines relatives à l'eau, et notamment la grande inscription de Lamasha <sup>(4)</sup>,

<sup>(1)</sup> *I commentarii di Frontino intorno le acque e gli acquedotti*, p. 197-198.

<sup>(2)</sup> Voir, *ibid.*, les figures 4 et 5 de la planche X.

<sup>(3)</sup> Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XV, p. 911, col. 2.

<sup>(4)</sup> *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, 4440.

mentionnant la part d'eau assignée à chacun des habitants, faisaient prévoir la découverte.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE lit aussi deux rapports, le premier sur trois vases récemment entrés au Musée du Bardo, et dont l'auteur est M. Pottier, membre de l'Institut, conservateur du Musée du Louvre; le second, relatif à un griffon de marbre découvert dans les ruines de l'Henchir-bou-Gornine. Ces deux rapports seront insérés au *Bulletin*.

La séance est levée à 4 heures trois quarts.

*Le Secrétaire de la Commission,*

R. CAGNAT,

Membre du Comité.











